



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE TOTALENERGIES DANS LE CADRE DE SON PARTENARIAT CAPITALISTIQUE AVEC LA COMPAGNIE DES BOIS DU GABON POUR DÉVELOPPER UN NOUVEAU MODÈLE DE GESTION FORESTIÈRE

Corporate - M&A | 16/06/22 | Julien Wagmann Maxime Legourd Coralie Foucault



August Debouzy conseille TotalEnergies dans le cadre de son acquisition auprès de Criterion Africa Partners de 49% du capital de la Compagnie des Bois du Gabon (CBG), acteur de référence du secteur forestier gabonais, reconnu pour sa gestion responsable et durable de 600 000 hectares de forêts, certifié selon les meilleurs standards internationaux du Forest Stewardship Council (FSC), ainsi que pour sa contribution à la protection de la biodiversité.

Le modèle de gestion forestière qui sera mené par les deux partenaires permettra de développer un nouvel équilibre entre, d'une part, une production de bois durable transformé localement allié à la séquestration du carbone et, d'autre part, la production de crédits carbone associés, grâce à la réduction de l'impact des activités forestières, le reboisement, l'agroforesterie et la conservation de forêts naturelles. Ce nouveau modèle s'inscrit dans la vision du « Gabon Vert » des autorités gabonaises, la stratégie de développement du pays mise en place pour une gestion durable de ses ressources naturelles au bénéfice des populations, et dans la politique climatique du pays.

August Debouzy a conseillé TotalEnergies avec une équipe composée de Julien Wagmann (associé), Laure Khemiri (counsel), Maxime Legourd (avocat senior) et Coralie Foucault (avocate) sur les aspects transactionnels (corporate), de Renaud Christol (associé) et Marc-Antoine Picquier (avocat) sur les aspects de droit de la concurrence et de Leïla Hubeaut (associée) sur les aspects crédit-carbone.
